

Durant les cinquante dernières années, de 1964 à 2014, la France s'est engagée de multiples façons en Afrique. Elle est intervenue soit au titre des accords de défense signés lors de l'accession à l'indépendance des ex-colonies françaises, soit pour appuyer un chef d'État africain en butte à une déstabilisation interne, pour évacuer des ressortissants français ou plus récemment dans le cadre d'un mandat de l'ONU.

Perçues et critiquées parfois comme l'expression d'une simple défense de l'ancien « pré carré », ces opérations extérieures (OPEX) sont en réalité bien plus complexes. Participant certes au rayonnement de la France dans le monde, elles témoignent parfaitement de la qualité des liens qui unissent la France et l'Afrique, au point de transcender très largement aujourd'hui l'histoire de la colonisation. La multiplication des OPEX réalisées à la demande des États africains ou sous mandat de l'ONU ou de l'Union européenne atteste d'une compétence française spécifique en matière d'intervention extérieure.

Témoignant des évolutions mondiales et des reconfigurations politiques existant entre l'ancienne puissance métropolitaine et les pays africains, ces opérations ont connu une telle diversification au cours de ces dernières années qu'il semble aujourd'hui nécessaire d'établir un bilan, d'en dresser une typologie afin de mieux comprendre le cadre politique et militaire de l'intervention française en Afrique, de les restituer dans une dimension chronologique afin de repenser, si nécessaire, le cadre doctrinal des missions militaires françaises à l'étranger.

Source : [CDEF](#)